
	ORIGINE FRANCE GARANTIE Référentiel sectoriel de délivrance du label	Document	Annexe Sectorielle Papier, Carton	
		Version	V6	
		Date	13/03/2017	

Référentiel Sectoriel : ARTICLES EN PAPIER, CARTONNAGE, CARTON ONDULE

PREAMBULE

Les échanges avec les professionnels ont mis en évidence un certain nombre de spécificités propres à la filière papier/carton qui doivent impacter le contenu des Référentiels Sectoriels « **Articles en Papier** » et « **Carton Ondulé** ».

Il s'agit d'un secteur d'activité dans lequel, lorsque le produit fini est produit en France, l'essentiel de la chaîne de production est également localisée en France.

Par ailleurs, différents systèmes de labellisation, portant sur la qualité des produits et/ou leur traçabilité, sont d'ores et déjà répandus dans la filière.

DEFINITIONS DE LA GAMME

Le « **produit labellisé** » correspond à une **gamme**, précisant la nomenclature des références de produit qu'elle contient, notamment le ou les papiers entrant dans sa composition.

CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions suivantes sont applicables à tout demandeur référencé dans le secteur Articles en papier - Cartonnage - Carton Ondulé.



S'inscrivent notamment dans ce référentiel sectoriel :

- la fabrication des **articles de papeteries** : cahiers, agendas, calendriers, produits de classements, papiers dessins, enveloppes, ramettes etc...
- la fabrication des **sacs en papier**
- la fabrication de tous les **produits en carton ondulé**
- la fabrication de tous les **produits en carton plat**

USAGE DE LA MARQUE

Si un document en papier ou carton est réalisé afin de mettre en avant les caractéristiques d'un produit, faire une publicité pour un produit ou une marque, dans ce cas, c'est le produit ou cette marque qui peut être labellisé et non le support.

Si un document en papier ou carton est un produit en lui-même, il est éligible à la labellisation.

	ORIGINE FRANCE GARANTIE Référentiel sectoriel de délivrance du label	Document	Annexe Sectorielle Papier, Carton	
		Version	V6	
		Date	13/03/2017	

LES CRITERES DE LABELLISATION

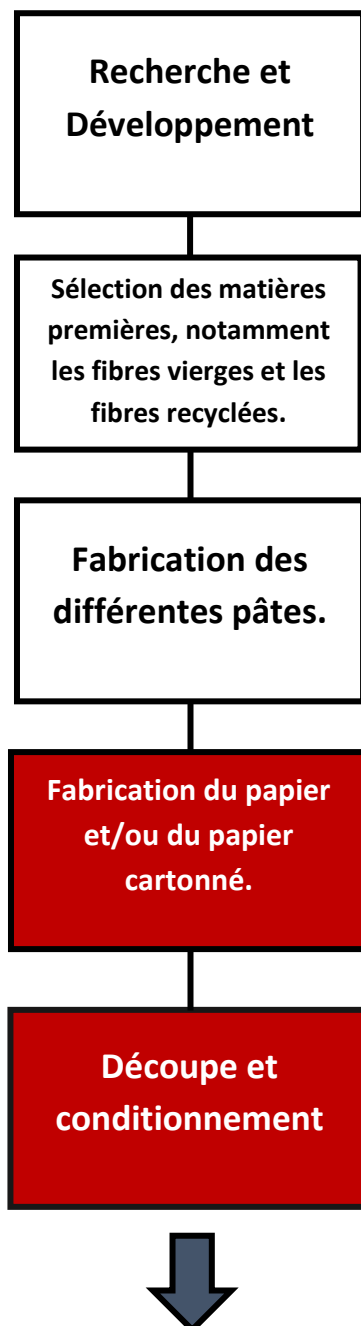
Les principes généraux du référentiel, critère A et critère B, sont applicables conformément au chapitre 5 du Référentiel Socle.

SPECIFICITE POUR LE CRITERE B (Caractéristique principale effectuée en France):

Quatre processus de fabrication sont applicables :

1. Processus de fabrication de produits en papiers à « faible niveau » de transformation
2. Processus de fabrication de produits en papiers à « fort niveau » de transformation
3. Processus de fabrication de produits en Carton Ondulé
4. Processus de fabrication de produits en Carton Plat

1. Processus de fabrication de produits en papiers à « faible niveau » de transformation



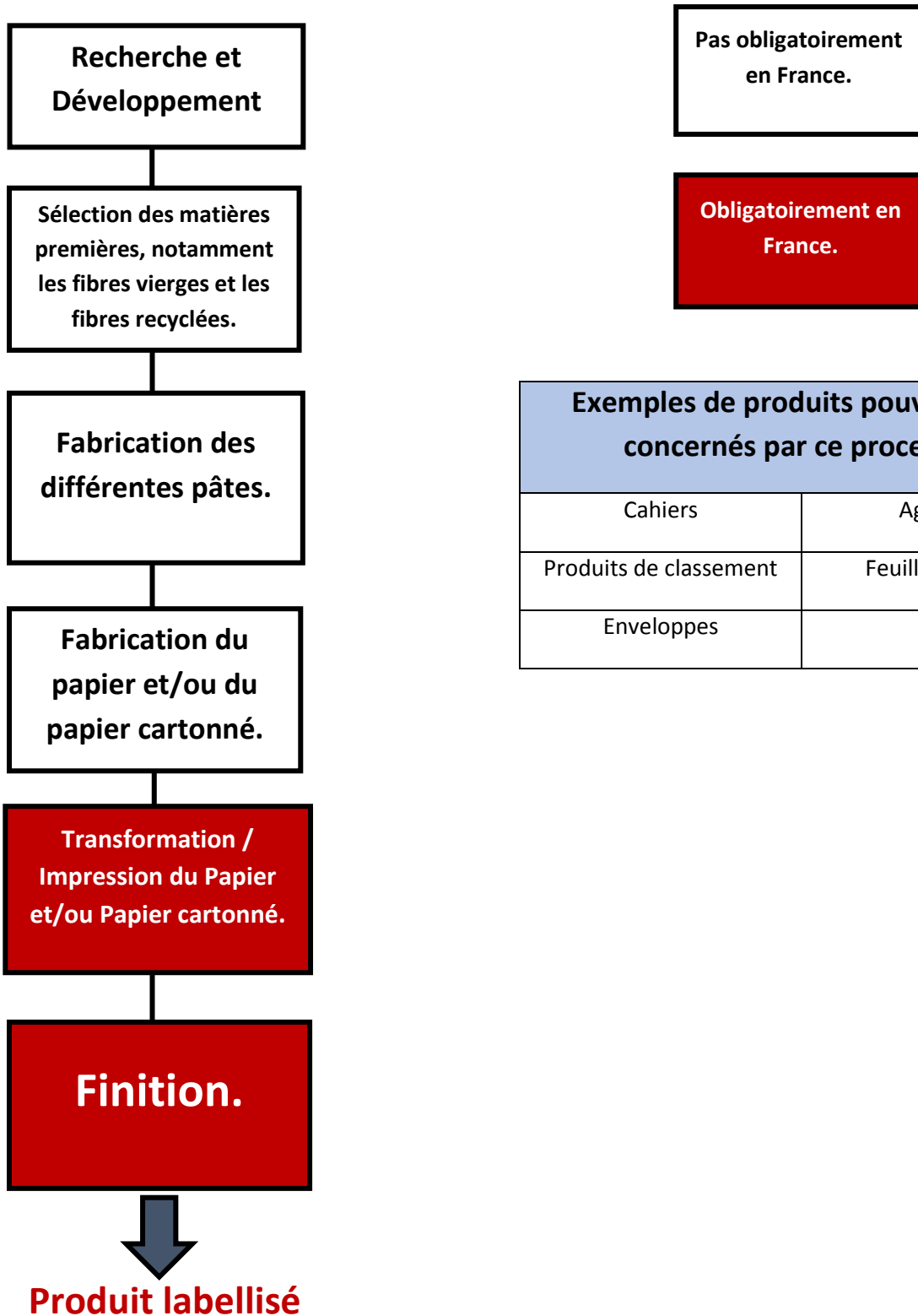
Pas obligatoirement en France.

Obligatoirement en France.

Exemples de produits pouvant être concernés par ce processus	
Bobines	Plaques
Ramette de papiers	Feuilles vierges

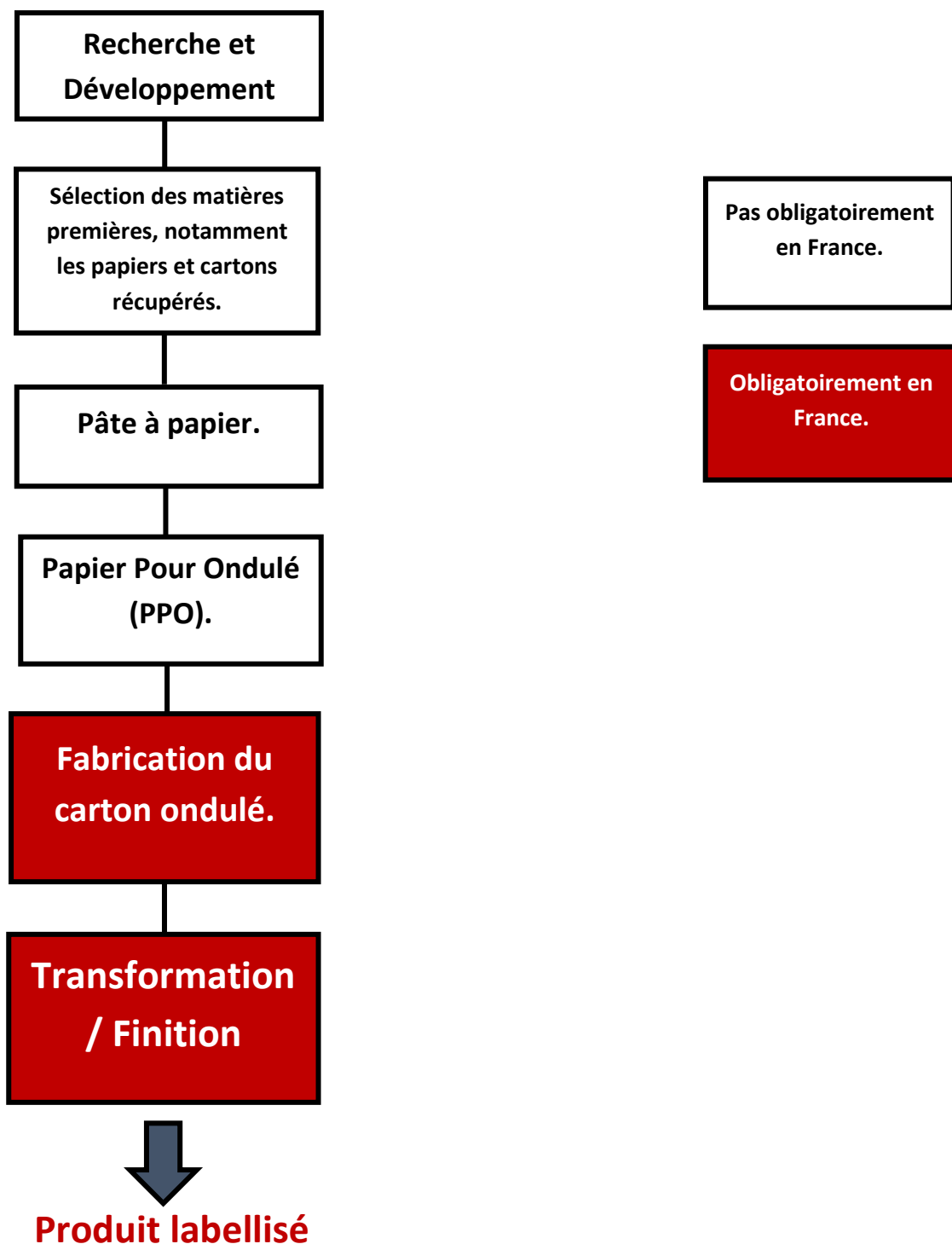
Produit labellisé

2. Processus de fabrication de produits en papiers à « fort niveau » de transformation

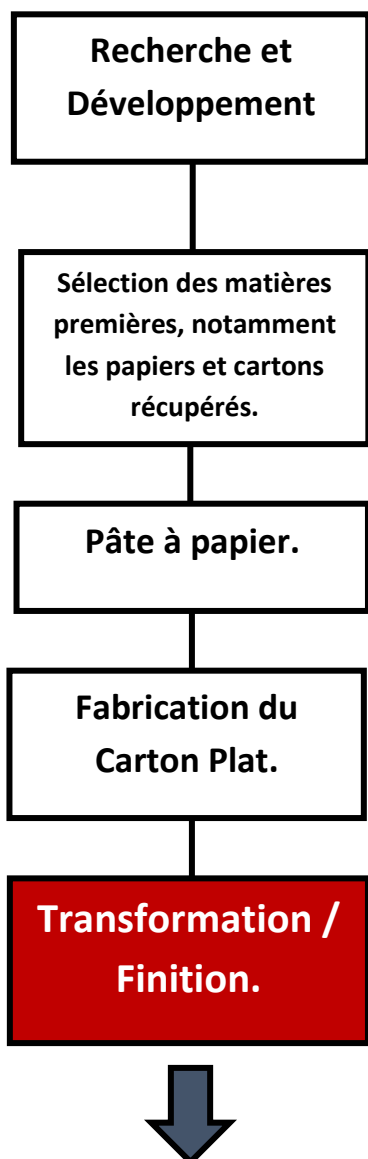


Exemples de produits pouvant être concernés par ce processus	
Cahiers	Agendas
Produits de classement	Feuilles vierges
Enveloppes	

3. Processus de fabrication de produits en Carton Ondulé



4. Processus de fabrication de produits en Carton Plat





Pas obligatoirement en France.

Obligatoirement en France.

Exemples de produits pouvant être concernés par ce processus	
Boîtes pâtisseries	Etuis pour parfums
Boîtes pour cigarettes	Cartonnages publicitaires (PLV)
Blisters	Cartonnages pliants
Cartonnages montés recouverts	Boîtes mixtes



Produit labellisé

	<p>ORIGINE FRANCE GARANTIE Référentiel sectoriel de délivrance du label</p>	Document	Annexe Sectorielle Papier, Carton	
		Version	V6	
		Date	13/03/2017	

ANNEXE 1 – MISE À JOUR AU 09/03/2015

Liste des matières indisponibles en France faisant l'objet d'une exception sur leur origine, et dont le coût n'est pas intégré au calcul du Prix de Revient Unitaire :

- Papier kraft vergé blanchi

	ORIGINE FRANCE GARANTIE Référentiel sectoriel de délivrance du label	Document	Annexe Sectorielle Papier, Carton	
		Version	V6	
		Date	13/03/2017	

HISTORIQUE DES EVOLUTIONS DE L'ANNEXE SECTORIELLE:

Résumé de la modification	Rédacteur	N° Version	Date de la Version
Fusion des annexes Carton Ondulé et Articles en Papier. Ajout de spécificités du critère B	J.Tureaud	V1	11/07/2013
Correction sur la forme	J.Tureaud	V2	12/07/2013
Correction sur la forme	C. Huet	V3	20/02/2014
Exclusion d'usage de la marque OFG pour un document en papier ou carton réalisé afin de mettre en avant les caractéristiques d'un produit, faire une publicité pour un produit ou une marque	C. Huet	V4	24/07/2014
Ajout Annexe 1 ; mise en forme document.	T. Magnon-Pujo	V5	09/03/2015
Simplification de l'annexe sectorielle + modification des schémas.	J. Vialar	V6	13/03/2017